

## Récapitulatif des coûts pour la déclaration d'impôt

- Coûts à la charge du preneur d'assurance:
  - total des frais de maladie et d'accident que vous avez payés vous-même.
- Primes:
  total des primes d'assurance maladie et accident.
- Coûts à la charge du preneur d'assurance (détails):
  liste de toutes les factures traitées l'année passée, indépendamment de la date du traitement, avec mention des parts prises en charge par Sympany et par vous.

Période 01.01.2024 - 31.12.2024 Année fiscale  Coûts à la charge du preneur d'assurance  Max Muster, 123456789  Monika Muster, 123456123  Total (pertinent pour les impôts)	2024
Total (pertinent pour les impôts)	
Primes	
Max Muster, 123456789	
Monika Muster, 123456123	

Personne assurée Période		Max Muster 01.01.2024 - 31.12.2024		Numéro de client Année fiscale		123456789 2024				
Coûts à la charge du preneur d'assurance (Détails)										
Date de facturation Numéro de décompte	Prestataire	Montant de la facture	Part de Sympany	Part de L'assuré (pertinent pour les impôts)	Franchise		contribution aux frais de	Non pr en charg		
							séjour hospitalier			
28.05.2024 10000001	Pharmacie	79.85	69.35	10.50		7.35	•	3.		
28.05.2024	Pharmacie Pharmacie	79.85 187.15	69.35 168.45	10.50 18.70		7.35 18.70	•	3.		